



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 novembre 2016

L'an deux mil seize, le quinze novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Date de convocation du Conseil Municipal le 8 novembre 2016

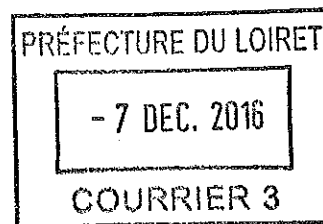
Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Nicole PERLY, ayant donné pouvoir à Patricia MARTIN.

Absents :

Christine CABEZAS.



Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h55

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

FINANCES

DC.16.014 - Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet 2016 « Education à la citoyenneté, à la solidarité et à l'interculturalité à destination des 11-17 ans ».

Le service jeunesse renouvelle son projet chantier jeunes accessibles aux 11-17 ans qui a pour finalité la valorisation du télégraphe d'Ingré.

Une demande de subvention a été faite dans le cadre de l'appel à projet 2016 "Education à la citoyenneté, à la solidarité et à l'interculturalité à destination des 11-17 ans" lancé par la Direction Départementale Jeunesse Sport Cohésion Sociale du Loiret. Cet appel à projets vise à soutenir les actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire, l'éducation à l'altérité et à l'interculturalité, et l'épanouissement éducatif et culturel des jeunes de 13 à 17 ans.

Le comité de pilotage de l'appel à projets "Education à la Citoyenneté, à la Solidarité et à l'Interculturalité" qui s'est réuni le 29 septembre 2016 a donné un avis favorable pour une subvention à hauteur de 4000€ pour le « chantier jeunes – sentier pédagogiques reconstruction du télégraphe optique de Chappe phase1 ».

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1^{er} décembre 2016

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 7 décembre 2016
et publication ou notification le : 12 décembre 2016



Le Maire
Christian DUMAS